

PROTOCOLE D'ACCORD

entre

The Love Trust
ci-après dénommé "TLT"

et

ci-après dénommé.e "*L'Ange Gardien*"

*pour un contrat de parrainage d'enfant à Nokuphila
School*

Ce protocole d'accord (Pa) est établi entre The Love Trust, ci-après dénommé "TLT" et l'Ange Gardien, comme défini page 1.

1. OBJECTIF

L'objectif de ce PA est d'identifier clairement les rôles et responsabilités de chaque partie dans sa relation au programme parraine-un-enfant de Nokuphila School.

Ce PA a ainsi pour but d'exprimer clairement les rôles et responsabilités impliqués et le cadre dans lequel s'exprimera ce programme.

2. HISTOIRE

The Love Trust est une ONG chrétienne dont le plus grand souci est l'éducation des enfants les plus vulnérables en Afrique du Sud. Notre programme principal est l'école primaire et maternelle de Nokuphila, une école accueillant 340 enfants vulnérables qui reçoivent une éducation d'excellence fondée sur le partage de valeurs. Les frais de scolarité font l'objet de subventions importantes et nous en appelons ainsi également aux institutions et individus qui souhaitent s'impliquer financièrement. Sont inclus dans les services proposés par Nokuphila School :

1. 4 bus scolaires qui amènent chaque jour les élèves à l'école et les ramènent ensuite;
2. petit-déjeuner, déjeuner et 2 goûters chaque jour;
3. thérapie de soutien, ergothérapie, assistance sociale;
4. alphabétisation et notions d'arithmétique avec plusieurs bénévoles, pour les élèves en grade 3 et 4 (équivalent CE2 et CM1);
5. activités extra-scolaires telles que : football, netball, tennis, volleyball, musique, théâtre, prise de parole en public, robotique;
6. savoirs informatiques grâce au laboratoire d'informatique;
7. accès à la technologie d'apprentissage interactif et numérique pour les élèves plus âgés.
8. accès à des cours de mathématiques supplémentaires;
9. accès à la lecture grâce à la bibliothèque.

3. DURÉE

Ce PA restera valide le temps du programme parraine-un-enfant et prendra effet du _____ (date à laquelle l'Ange Gardien souhaite commencer sa contribution) au _____ (date de fin, idéalement deux ans après la date de début).

4. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Cet engagement / contrat contient les principes suivants, qui nous semblent garantir une approche la plus éthique et responsable possible à la fois pour les Anges Gardiens et pour nos bénéficiaires:

1. La confidentialité de l'élève est primordiale;
2. Nous sommes régis par la Loi Sud-Africaine de Protection des Données Personnelles (PoPI Act) que nous appliquerons;
3. Les informations personnelles des élèves ne peuvent être divulguées;
4. Le respect de la dignité de tous les élèves de Nokuphila est essentielle;

5. La responsabilité légale de l'élève revient à ses parents ou à sa famille d'accueil.
6. Les élèves seront affectés aux Anges Gardiens;
7. Aucun contact direct n'est autorisé entre l'Ange Gardien et l'élève parrainé;
8. Les Anges Gardiens sont les bienvenus s'ils désirent visiter Nokuphila School mais ne seront pas présentés personnellement à l'élève parrainé;
9. Toutes les communications doivent rester entre Nokuphila School et l'Ange Gardien;
10. Aucun cadeau personnel à un élève de Nokuphila n'est autorisé;
11. TLT se réserve le droit de changer l'élève affecté à un Ange Gardien en cas de circonstances exceptionnelles.

5. **LES RESPONSABILITÉS DE TLT EN VERTU DE CE PA**

TLT s'engage à entreprendre les actions suivantes :

1. Envoyer un rapport trimestriel contenant les informations suivantes :
 - Le contexte familial de l'élève ;
 - Le contexte démographique de Tembisa ;
 - Les difficultés et défis rencontrés par la famille ;
 - Les résultats scolaires de l'élève ;
 - Des photographies de l'élève.
2. Toutes les informations seront envoyées avec le consentement des parents ou de la famille d'accueil.

6. **LES RESPONSABILITÉS DE L'ANGE GARDIEN EN VERTU DE CE PA**

L'Ange Gardien s'engage à respecter les conditions suivantes :

1. Je m'engage à hauteur de _____ € en faveur de Love Trust en utilisant l'outil de paiement GivenGain (chercher l'association **Love Trust** ; le coût par transaction est 6 € + 5%)

Merci d'utiliser comme identifiant la première lettre de votre prénom et votre nom+FranceSAC. Par exemple MDupontFranceSAC (pour Martin Dupont) et d'envoyer un e-mail à info@lovetrust.co.za avec vos coordonnées pour que nous puissions confirmer votre don et vous envoyer les informations concernant l'enfant soutenu financièrement.

Pour rappel : le coût d'un enfant par mois à l'école Nokuphila est de R2800, ou de 142 €. Toute contribution depuis 25 € sera très appréciée.

2. Merci d'indiquer si votre don est mensuel, trimestriel ou annuel :

3. Ne jamais partager aucune information concernant l'élève parrainé sur un réseau social quel qu'il soit;
4. Ne jamais partager aucune information personnelle de l'élève parrainé qui permettrait d'identifier ce dernier;
5. Tout cadeau fait à la classe de l'élève parrainé est le bienvenu.

7. **RÉSILIATION DE CE PA**

Chaque partie est libre de résilier ce PA à tout moment, selon son jugement.

ADHÉSION À CE PROTOCOLE D'ACCORD

TLT et l'Ange Gardien confirment avoir bien compris et adhérer aux termes de ce PA en le signant et en renvoyant une copie à l'autre partie.

Représentant ici TLT :

Nom complet : _____

Signature : _____ Date : _____

Représentant ici l'Ange Gardien :

Nom complet : _____

Signature : _____ Date : _____

Adresse e-mail : _____